

Le 4 octobre 2021

Province de Québec
Municipalité de Chambord

Lundi 4 octobre 2021, à 19 h, dans la salle habituelle, ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord, sous la présidence de son honneur monsieur le maire Luc Chiasson.

Sont également présents les conseillers, mesdames Lise Noël, Valérie Gagnon et Diane Hudon ainsi que monsieur Robin Doré. Monsieur Grant Baergen agit comme secrétaire-trésorier.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire constate que le quorum est respecté.

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Présences
- 3) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4) Approbation des procès-verbaux :
 - a) Séance extraordinaire du 24 août 2021
 - b) Séance ordinaire du 13 septembre 2021
 - c) Séance extraordinaire du 21 septembre 2021
- 5) Période de questions
- 6) Avis de motion
 - a) Règlement 2021-718 modifiant le règlement 2018-636 relatif à l'entretien des voies privées ouvertes au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant situées sur le territoire de la municipalité de Chambord et certaines modifications subséquentes
- 7) Administration :
 - a) Entente intermunicipale relative à l'alimentation en eau potable et à l'assainissement des eaux usées
 - b) Résolution 08-232-2021 - abrogation
 - c) Protocole d'entente avec Internet Saguenay
 - d) Entretien des chemins privés - transfert du montant alloué au chemin du Domaine-Norais
 - e) Vente pour non-paiement de taxes
 - f) Bonification du service d'ingénierie – soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité
 - g) Appui à la demande du projet « Service de garde en milieu de vie », un projet-pilote en faveur de la rétention et du recrutement des responsables d'un service de garde en milieu familial au Saguenay-Lac-Saint-Jean
- 8) Voirie et sécurité publique
 - a) Renouvellement des contrats pour l'entretien hivernale des voies privées ouvertes au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant situées sur le territoire de la Municipalité de Chambord
- 9) Hygiène du milieu
- 10) Finance :
 - a) Décompte progressif #1 DC Com - réservoir d'eau potable

- b) Décompte progressif #1 DC Com – poste d’approvisionnement d’eau potable Laforest
- c) Contribution financière - projet « Programme d’appui aux collectivités »
- d) Appui à la demande d’aide financière au fonds des redevances hydroélectriques de la MRC du Domaine-du-Roy – Fabrique de la Paroisse St-Louis de Chambord
- e) Offre de services - Environor
- f) Offre de services - Serrurier Larouche
- g) Offre de services - Stantec
- h) Offre de services - Étude de faisabilité pour la caserne et la Maison des jeunes
- i) Dépôt des états comparatifs
- j) Approbation de factures et paiements
- k) Radiation
- l) Dons et commandites
- m) Comptes à payer
- n) Entente de financement Écoprêt
- 11) Santé et bien-être
 - a) Office municipal d’habitation des 5 fleurons (budget révisé 2021)
- 12) Urbanisme
 - a) Demande de permis, P.I.I.A. noyau ancien, 1571 rue Principale
 - b) Vente de terrain - madame Ann-Frédérique Gagnon
- 13) Loisirs et culture
 - a) Adoption de la politique et du plan d’action local municipalité amie des aînés (MADA)
 - b) Protocole d’entente avec le Festival du Cowboy de Chambord - adoption
 - c) Félicitations – Corporation de développement de Chambord
 - d) Félicitations - Festival du Cowboy de Chambord
 - e) Félicitations - Marché public de Chambord
- 14) Affaires spéciales
- 15) Rapport des représentations des membres du conseil
- 16) Correspondance
- 17) Période de questions
- 18) Clôture de la séance

RÉSOLUTION 10-279-2021

ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Diane Hudon, appuyée par madame Valérie Gagnon et résolu à l’unanimité des conseillers d’accepter l’ordre du jour tel qu’il a été lu et amendé et de laisser le point période de questions ouvert.

RÉSOLUTION 10-280-2021

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 AOUT 2021

Il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par madame Lise Noël et résolu à l’unanimité des conseillers d’accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 aout tel qu’il a été présenté.

RÉSOLUTION 10-281-2021

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 SEPTEMBRE 2021

Il est proposé par madame Valérie Gagnon, appuyée par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre tel qu'il a été présenté.

RÉSOLUTION 10-282-2021

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 SEPTEMBRE 2021

Il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par madame Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 septembre tel qu'il a été présenté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

AVIS DE MOTION

Avis de motion et dispense de lecture sont donnés par monsieur Robin Doré qu'il sera proposé lors d'une prochaine séance l'adoption du règlement 2021-718 modifiant le règlement 2018-636 relatif à l'entretien des voies privées ouvertes au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant situées sur le territoire de la municipalité de Chambord et certaines modifications subséquentes. Le projet de règlement est déposé et présenté aux membres du conseil.

RÉSOLUTION 10-283-2021

ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE A L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET A L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES (SECTEUR EST DE CHAMBORD) / AUTORISATION DE SIGNATURE(S)

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Desbiens et la Municipalité de Chambord désirent se prévaloir des dispositions des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes et des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec pour conclure une entente intermunicipale relative à l'alimentation en eau potable et à l'assainissement des eaux usées du secteur Est de Chambord ;

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par madame Valérie Gagnon, appuyée par monsieur Robin Doré et résolu à l'unanimité des conseillers, que le conseil municipal de Chambord autorise monsieur le maire Luc Chiasson et le directeur général, Grant Baergen, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Chambord, l'entente intermunicipale relative à l'alimentation en eau potable et à l'assainissement des eaux usées du secteur Est de Chambord, le tout selon le projet soumis.

RÉSOLUTION 10-284-2021

RÉSOLUTION 08-232-2021 FILETS BRISE-VENT - ABROGATION

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté ladite résolution ;

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution 09-277-2021

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par madame Diane Hudon, appuyée par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que le préambule qui précède fasse partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit ;
- 2- D'abroger la résolution 08-232-2021.

**RÉSOLUTION 10-285-2021
PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC INTERNET SAGUENAY**

Il est proposé par madame Valérie Gagnon, appuyée par monsieur Robin Doré et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1 D'accepter le protocole d'entente proposé avec Internet Saguenay ;
- 2 D'autoriser monsieur Luc Chiasson, maire, ou le maire suppléant et monsieur Grant Baergen, directeur général et secrétaire-trésorier, ou madame Valérie Martel, adjointe à la direction à signer le protocole de financement pour et au nom de la Municipalité de Chambord.

**RÉSOLUTION 10-286-2021
ENTRETIEN DES CHEMINS PRIVÉS - TRANSFERT DU MONTANT
ALLOUÉ AU CHEMIN DU DOMAINE-NOROIS**

CONSIDÉRANT QUE l'association du chemin privé Domaine-le-Norois prévoit mandater des travaux d'excavation avant de voir à l'entretien dudit chemin ;

CONSIDÉRANT QUE l'association demande le transfert du montant alloué par la Municipalité à l'année 2022 ;

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que le préambule qui précède fasse partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit ;
- 2- Que le montant de 2 000\$ du budget de l'entretien des chemins privés pour l'an 2021 soit transféré à l'an 2022 durant l'année par la direction générale visant le maintien de l'équilibre budgétaire.

**RÉSOLUTION 10-287-2021
VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES**

Il est proposé par madame Diane Hudon, appuyée par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à entreprendre les procédures de vente pour non-paiement de taxes des propriétés dont une partie ou la totalité des taxes des

années 2020 et antérieures, s'il y a lieu, n'ont pas encore été acquittées, et ce, incluant les intérêts à jour.

RÉSOLUTION 10-288-2021

BONIFICATION DU SERVICE D'INGÉNIERIE – SOUTIEN A LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Chambord a adopté la résolution 10-330-2018 signifiant son intérêt à participer au projet de bonification du service d'ingénierie territorial et demandant à la MRC du Domaine-du-Roy de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme de soutien à la coopération intermunicipale ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Chambord a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de la MRC du Domaine-du-Roy désirent présenter un projet d'ajout de ressources partagées en ingénierie dans le cadre de l'aide financière ;

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par madame Valérie Gagnon et résolu que le conseil municipal de la Municipalité de Chambord :

- 1- S'engage à participer au projet de bonification du service d'ingénierie et à assumer une partie des coûts ;
- 2- Autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ;
- 3- Nomme la MRC du Domaine-du-Roy organisme responsable du projet.

RÉSOLUTION 10-289-2021

APPUI À LA DEMANDE DU PROJET « SERVICE DE GARDE EN MILIEU DE VIE », UN PROJET-PILOTE EN FAVEUR DE LA RÉTENTION ET DU RECRUTEMENT DES RESPONSABLES D'UN SERVICE DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Il est proposé par madame Valérie Gagnon, appuyée par madame Diane Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le projet du CPE BC Les Amis de la Culbute « Service de garde en milieu de vie », un projet-pilote en faveur de la rétention et du recrutement des responsables d'un service de garde en milieu familial au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

RÉSOLUTION 10-290-2021

RENOUVELLEMENT DES CONTRATS POUR L'ENTRETIEN HIVERNALE DES VOIES PRIVÉES OUVERTES AU PUBLIC PAR TOLÉRANCE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT SITUÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD (OCTROI)

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté la résolution 10-299-2017, à la suite de l'ouverture des soumissions en date du 5 octobre

2017, d’octroyer les contrats suivants pour l’entretien hivernale des voies privées ouvertes au public par tolérance du propriétaire ou de l’occupant situées sur le territoire de la municipalité de Chambord puisque chacun des soumissionnaires a présenté la plus basse soumission conforme ;

Entrepreneur	Secteur	Montant par année avec taxes
9007-3255 Québec inc.	De la Pointe	28 743.75 \$
Ferme Alexandre Boily	Val-Jalbert	20 667.34 \$
Groupe 3D	Nord-Est	22 822.54 \$
2553 – 7317 Québec inc.	Sud-Est	9 198.00 \$

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par madame Lise Noël et résolu à l’unanimité des conseillers :

- 1- Que le préambule qui précède fasse partie intégrante de la présente résolution comme s’il était ici au long reproduit ;
- 2- De renouveler pour la saison 2021-2022 les contrats ci-identifiés pour la cinquième année sur une entente maximale de 5 ans chacun.

RÉSOLUTION 10-291-2021
DÉCOMPTE PROGRESSIF #1 DCCOM - RÉSERVOIR D’EAU POTABLE

Il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par madame Diane Hudon et résolu à l’unanimité des conseillers d’accepter le décompte progressif numéro 1 de la firme DC Com au montant de 7 900 \$ taxes incluses, pour l’amélioration des installations du réservoir d’eau potable.

RÉSOLUTION 10-292-2021
DÉCOMPTE PROGRESSIF #1 DCCOM - POSTE D’APPROVISIONNEMENT D’EAU POTABLE LAFOREST

Il est proposé par madame Diane Hudon, appuyée par madame Lise Noël et résolu à l’unanimité des conseillers d’accepter le décompte progressif numéro 1 de la firme DC Com au montant de 17 000 \$ taxes incluses, pour l’amélioration des installations du poste d’approvisionnement d’eau potable Laforest.

RÉSOLUTION 10-293-2021
CONTRIBUTION FINANCIÈRE – PROJET « PROGRAMME D’APPUI AUX COLLECTIVITÉS »

CONSIDÉRANT l’acceptation par le ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion du projet « Programme d’appui aux collectivités » présenté par les trois MRC du Lac-Saint-Jean dans le cadre du Programme Mobilisation-Diversité ;

CONSIDÉRANT QU’il est prévu dans le cadre de cette entente une mesure de transition pour la poursuite du projet Municipalités attrayantes ;

CONSIDÉRANT l’octroi par le ministère d’une somme de 131 250 \$ pour 2021-2022 correspondant à 75 % des couts du projet qui sera déployé dans douze municipalités du Lac-Saint-Jean, à raison de deux par MRC ;

CONSIDÉRANT QUE le montage financier du projet implique une contribution financière de 8750 \$ par MRC et de 2 917 \$ par municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Chambord est l'une des douze municipalités ciblées pour participer à ce projet ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Domaine-du-Roy est désignée pour agir à titre de mandataire auprès du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion dans le cadre de cette entente ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de confirmer l'engagement financier de la Municipalité dans le projet « Programme d'appui aux collectivités - volet Municipalités attrayantes » ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit désigner un élu pour siéger au comité de suivi de projet ;

EN CONSÉQUENCE ;

La proposition est mise au vote :

Pour : Les conseillères Valérie Gagnon, Diane Hudon et Lise Noël
Contre : Le conseiller Robin Doré

il est proposé par madame Diane Hudon, appuyée par madame Valérie Gagnon et résolu à la majorité des conseillers :

- 1- Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit ;
- 2- De confirmer notre engagement financier au projet « Programme d'appui aux collectivités - volet Municipalités attrayantes » en autorisant le versement d'une somme de 2 917 \$ à la MRC Domaine-du-Roy;
- 3- De nommer monsieur Luc Chiasson pour siéger au comité de suivi du projet ;
- 4- De dégager une ou des ressources humaines pour assurer certaines tâches de suivi.

RÉSOLUTION 10-294-2021

APPUI À LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS DES REDEVANCES HYDROELECTRIQUES DE LA MRC DU DOMAINE-DU-ROY – FABRIQUE DE LA PAROISSE ST-LOUIS DE CHAMBORD

Il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par madame Diane Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande d'aide financière de 5 000 \$ au Fonds des redevances hydroélectriques (FRH) de la MRC du Domaine-du-Roy, dans le cadre du volet Soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, à la Fabrique de la Paroisse St-Louis de Chambord afin de voir au changement de vocation de l'église de Chambord.

RÉSOLUTION 10-295-2021
OFFRE DE SERVICES – ENVIRONOR

Il est proposé par madame Diane Hudon, appuyée par madame Valérie Gagnon et résolu à l’unanimité des conseillers de mandater la firme Environor à fournir un soutien et suivi en traitement d’eau potable et eaux usées pour un montant maximal de 3 200 \$ avant taxes, financé par le budget d’entretien en eau potable et eaux usées.

RÉSOLUTION 10-296-2021
OFFRE DE SERVICES – SERRURIER LAROUCHE

Il est proposé par madame Valérie Gagnon, appuyée par madame Lise Noël et résolu à l’unanimité des conseillers de mandater la firme Serrurier Larouche à faire les travaux de vente et installation de quincailleries de porte à l’aréna avec système de clés maîtresses contrôlés ABLOY pour un montant maximal de 7 648,94 \$ avant taxes, financé par le budget d’entretien des bâtiments municipaux.

RÉSOLUTION 10-297-2021
OFFRE DE SERVICES – STANTEC

Il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par madame Diane Hudon et résolu à l’unanimité des conseillers de mandater la firme Stantec à faire la révision de l’estimation des couts du projet de reconstruction de la conduite d’amenée, phase 3 pour un montant maximal de 2 605.00 \$ avant taxes, financé par le programme TECQ.

RÉSOLUTION 10-298-2021
OFFRE DE SERVICES – ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA CASERNE ET LA MAISON DES JEUNES

CONSIDÉRANT les besoins grandissants de rénovation de la caserne de pompiers de Chambord y compris la partie occupée par la Maison des Jeunes l’Entre-Paranthèse ;

CONSIDÉRANT l’annonce de la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation ainsi que la ministre responsable de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean du Plan d’action pour le secteur de la construction ;

CONSIDÉRANT l’annonce d’une aide financière dans le cadre du Programme d’aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) ;

CONSIDÉRANT QUE deux firmes d’architectes ont subi une offre de services pour effectuer une étude de faisabilité;

Firme	Cout avant taxes
Gosselin et Fortin	9 375 \$
Ardoise	11 000 \$

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par madame Diane Hudon, appuyée par monsieur Robin Doré et résolu à l’unanimité des conseillers :

- 1- Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s’il était ici au long reproduit ;

- 2- Que la Municipalité de Chambord accepte la soumission de la firme Gosselin et Fortin pour une étude de faisabilité pour la caserne et Maison des jeunes pour un montant maximal de 9 375 \$ avant taxes, financé par le fonds d’administration.

DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS

Tel qu’exigé par l’article 176.4 du Code municipal du Québec, le secrétaire-trésorier dépose deux états comparatifs pour l’année financière 2021.

RÉSOLUTION 10-299-2021 APPROBATION DE FACTURES ET PAIEMENTS

Il est proposé par madame Valérie Gagnon, appuyée par madame Diane Hudon et résolu à l’unanimité des conseillers d’approuver les factures et les paiements suivants :

Fournisseur	Description des travaux	Montant
Corporation de développement	Crédit de revitalisation	3 183.84 \$

RÉSOLUTION 10-300-2021 RADIATION DE FACTURES

Il est proposé par madame Valérie Gagnon, appuyée par monsieur Robin Doré et résolu à l’unanimité des conseillers d’approuver les radiations suivantes :

Radiation :

Matricule	Dossier	Montant
0970-24-6306	Permis : # 2020-274 Facture : # 750	170 \$
1565-36-9024	Permis : # 2021-291 Facture : # 762	170 \$
1069-17-7261	Permis : # 2021-276 Facture : # 752	170 \$
0770-03-2300	Permis : ° 2021-235 Facture : # 713	170 \$
0870-27-7507	Permis : # 2021-269 Facture : # 745	170 \$
1665-76-7500	Permis : # 2021-301 Facture : # 772	170 \$
0870-75-0899	Permis : # 2021-273 Facture : # 748	170 \$

RÉSOLUTION 10-301-2021

DONS ET COMMANDITES

Il est proposé par madame Diane Hudon, appuyée par madame Valérie Gagnon et résolu à l’unanimité des conseillers d’approuver les dons et commandites suivants :

	Montant
Centraide	150 \$
Justin Bilodeau : Politique d’une aide financière sportive, Volet 2	42 \$
Samuel Bilodeau : Politique d’une aide financière sportive, Volet 2	50 \$
Eva Bilodeau : Politique d’une aide financière sportive, Volet 2	50 \$
Thomas Lepagne : Politique d’une aide financière sportive, Volet 1	200 \$
Félix Lepagne : Politique d’une aide financière sportive, Volet 1	200 \$

RÉSOLUTION 10-302-2021

COMPTES À PAYER

Il est proposé par madame Diane Hudon, appuyée par madame Valérie Gagnon et résolu à l’unanimité des conseillers :

- 1- Que les comptes en date du 30 septembre 2021, soient approuvés et payés selon la liste fournie et vérifiée par le comité finance et s’établissant comme suit :
 - Dépenses préautorisées : 376 279.67 \$
 - Comptes payés : 15 758.42 \$
 - Comptes à payer : 23 322.67 \$
 - Programme de revitalisation 2 910.42 \$
 - Programme de crédit de taxes 5 396.89 \$
- 2- D’accepter le dépôt du rapport des dépenses engagées au 30 septembre 2021 par les personnes autorisées par le règlement 2007-413 « décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires ».

RÉSOLUTION 10-303-2021

ENTENTE DE FINANCEMENT ÉCOPRÊT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Chambord a adopté le règlement numéro 2016-577 relatif au programme Écoprêt pour le remplacement des installations septiques ;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire de l’immeuble portant le matricule F 0771-80-1213 répond aux critères d’admissibilité du programme Écoprêt ;

CONSIDÉRANT QUE les sommes allouées permettront l’installation d’une fosse septique conforme au Règlement sur l’évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22) ;

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit ;
- 2- Que la Municipalité de Chambord accepte la demande du propriétaire du matricule F 0771-80-1213 de bénéficier du programme Écoprêt en vertu du règlement d'emprunt numéro 2016-578 pour un montant total de 15 521.63 \$;
- 3- Que monsieur Grant Baergen, directeur général et secrétaire trésorier ou madame Valérie Martel, secrétaire-trésorière adjointe et adjointe à la direction, soit autorisé à signer le formulaire de demande de financement pour et au nom de la Municipalité de Chambord.

RÉSOLUTION 10-304-2021
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DES 5 FLEURONS
(BUDGET RÉVISÉ 2021)

Il est proposé par madame Lise Noël, appuyée par madame Diane Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que la Municipalité de Chambord approuve le budget révisé 2021 de l'Office municipal d'habitation des 5 Fleurons indiquant un déficit à répartir de 614 819 \$;
- 2- Que la Municipalité de Chambord s'engage à assumer sa quote-part de 12 097 \$ pour les investissements effectués dans le cadre des travaux de remplacement, d'amélioration et de modernisation capitalisés et plus particulièrement son financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées à même le Plan québécois des infrastructures.

RÉSOLUTION 10-305-2021
DEMANDE DE PERMIS, P.I.I.A. NOYAU ANCIEN, 1571 RUE PRINCIPALE

La propriétaire s'adresse à la Municipalité dans le but d'obtenir l'approbation d'un projet de rénovation d'une résidence unifamiliale, visant le changement du revêtement extérieur et la couleur, le tout localisé au 1571 rue Principale. À ce titre, l'esquisse produite par le Service d'aide à la rénovation patrimoniale est déposée au comité consultatif d'urbanisme afin que ce dernier analyse la demande de permis en fonction des critères d'analyse du P.I.I.A. pour le noyau ancien du village, tel que contenu au règlement sur le plan implantation et d'intégration architecturale.

CONSIDÉRANT QUE l'analyse du projet permet de déterminer que celui-ci répond aux objectifs ciblés par le P.I.I.A. ;

CONSIDÉRANT QUE l'atteinte des critères réglementaire a été évaluée pour l'élément suivant ;

- Matériaux de revêtements extérieurs et couleurs :

CONSIDÉRANT QUE le projet soumis atteint les objectifs de la réglementation ;

CONSIDÉRANT QU'après délibération il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du comité de recommander au conseil d'approuver le projet de rénovation ;

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par madame Lise Noël, appuyée par madame Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le projet de rénovation.

RÉSOLUTION 10-306-2021
VENTE DE TERRAIN - MADAME ANN-FREDERIQUE GAGNON

Il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par madame Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers ;

- 1- De vendre à madame Ann-Frédérique Gagnon, pour un prix de 9 779.84 \$ (terrain : 7 981.05 \$, frais de cadastre : 525.00 \$, T.P.S. : 425.30 \$, T.V.Q. : 848.48 \$), le lot 5 009 425 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lac-Saint-Jean Ouest, d'une superficie de 926,8 mètres carrés. L'immeuble faisant l'objet de la présente peut être sujet à des servitudes actives et passives relativement aux utilités publiques ;
- 2- Que madame Gagnon s'engage à payer tout frais relatif à la vente du terrain et disposent d'un délai de 60 jours pour procéder à la signature d'un contrat d'acquisition, et d'un délai d'un an à compter de la signature du contrat pour construire une résidence unifamiliale sur ledit lot, faute de quoi la Municipalité se réserve le droit de reprendre le lot non construit au même prix que le prix de vente moins un montant représentant 10 % du cout total de vente, et les frais légaux de rétrocession, le tout sans intérêts ;
- 3- Que la Municipalité de Chambord s'engage à ce que l'acquéreur puisse excaver d'une profondeur minimale de quatre pieds par rapport au niveau du centre de la rue pour la construction d'une résidence unifamiliale sans avoir l'obligation de dynamitage ;
- 4- D'autoriser monsieur le maire Luc Chiasson, et monsieur Grant Baergen, directeur général, à signer les documents pertinents pour et au nom de la Municipalité.

RÉSOLUTION 10-307-2021
ADOPTION DE LA POLITIQUE ET DU PLAN D'ACTION LOCAL MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre la MRC du Domaine-du-Roy et la ministre responsable des aînés et des proches aidants dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Domaine-du-Roy a coordonné la mise à jour des plans d'action locaux en collaboration avec les comités mis en place dans chaque municipalité, et ce, dans le cadre d'une démarche collective ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance de la politique territoriale et du plan d'action local Municipalité amie des aînés de notre municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE doit être mis en place un comité de suivi local, composé d'au moins deux personnes représentatives du milieu de vie des aînés ainsi que de l' élu responsable du dossier aîné, dont le mandat sera de suivre et de soutenir la réalisation des actions dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action ;

EN CONSEQUENCE ;

il est proposé par madame Lise Noël, appuyée par madame Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit ;
- 2- Que la Municipalité de Chambord adopte la politique et le plan d'action local MADA 2022-2025 et qu'elle s'engage à mettre en place un comité de suivi pour la mise en œuvre du plan d'action local, comité composé de deux représentants aînés et d'un élu responsable du dossier aîné ;
- 3- Que les conseillers et les membres du comité soient nommés après les élections municipales prévues le 7 novembre 2021.

**RÉSOLUTION 10-308-2021
PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LE FESTIVAL DU COWBOY DE
CHAMBORD - ADOPTION**

Il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- D'accepter le protocole d'entente proposé avec le Festival du Cowboy de Chambord ;
- 2- D'autoriser monsieur Luc Chiasson, maire, ou le maire suppléant et monsieur Grant Baergen, directeur général et secrétaire-trésorier, ou madame Valérie Martel, adjointe à la direction à signer le protocole de financement pour et au nom de la Municipalité de Chambord.

**RÉSOLUTION 10-309-2021
FÉLICITATIONS – CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT**

Il est proposé par madame Valérie Gagnon, appuyée par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers de féliciter la Corporation de développement de Chambord pour son activité 'Caravane en panne' du samedi 25 septembre.

**RÉSOLUTION 10-310-2021
FÉLICITATIONS – FESTIVAL DU COWBOY DE CHAMBORD**

Il est proposé par madame Diane Hudon, appuyée par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers de féliciter les membres du conseil d'administration et les bénévoles du Festival du Cowboy de Chambord pour l'activité organisée le samedi 25 septembre.

RÉSOLUTION 10-311-2021

FÉLICITATIONS – MARCHÉ PUBLIC DE CHAMBORD

Il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par madame Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers de féliciter le Comité du marché public de Chambord pour ses activités tenues au Parc du 150^e durant toute la saison estivale.

RAPPORT DES REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du conseil font le résumé des représentations qu'ils ont effectuées et dressent le rapport des divers comités sur lesquels ils siègent.

RÉSOLUTION 10-312-2021

CORRESPONDANCE

Il est proposé par madame Diane Hudon, appuyée par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le résumé de correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION 10-313-2021

FERMETURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Diane Hudon, appuyée par madame Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance ordinaire soit clôturée à 20 h 12 et que la prochaine séance ordinaire se tienne le lundi 22 novembre 2021 à 19 h.

Le maire,

Le secrétaire-trésorier,

Luc Chiasson

Grant Baergen

« Je, Luc Chiasson, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».